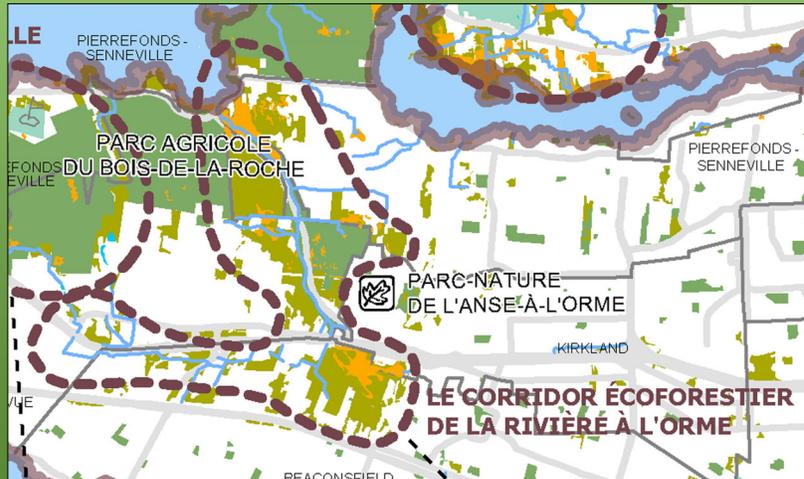


Le corridor écoforestier de la rivière à l'Orme

4 objectifs de conservation et d'aménagement



1

Maintenir le régime hydrique et la qualité de l'eau de la rivière à l'Orme.

Au niveau de la rivière même



2 embranchements au nord de la 40

Au niveau de ses tributaires



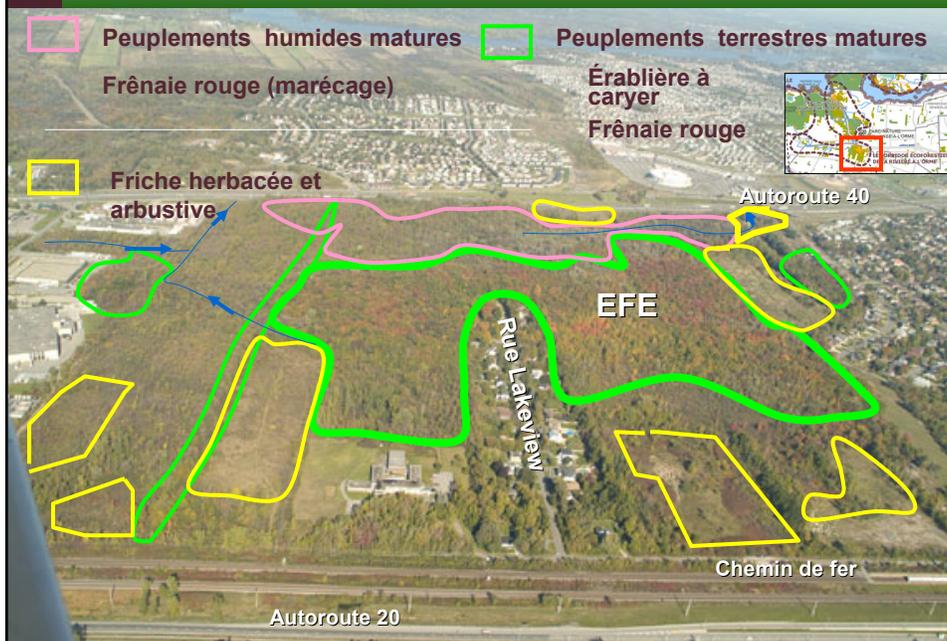
La Véronique Mouron d'eau, une plante très rare observée à plusieurs endroits dans la rivière à l'Orme

Deuxième mention au Québec depuis 45 ans

Cette plante annuelle affectionne les sols vaseux le long des petits cours d'eau et des marécages.



2 Créer un corridor écologique viable d'une grande biodiversité autour de la seule rivière intérieure de l'île de Montréal



Grande biodiversité



Grand marécage de plus de 15 hectares dans le bois Angell



Érable à caryer cordiforme, désigné un écosystème forestier exceptionnel par le MRN
8 Plantes menacées et vulnérables

Dont

Micocoulier

Érable noir

Staphylier à trois folioles

Véronique aquatique



Refuges pour les rapaces dont 2 espèces à statut précaire :

la buse à épaulettes et l'épervier de Cooper

Habitat potentiel de la Couleuvre brune dans les milieux ouverts près des milieux humides

Autre espèce à statut précaire



Habitat potentiel de la Couleuvre Brune



Habitat hivernal du cerf de Virginie en périphérie des parcs-nature



Le plus élevé potentiel d'habitat hivernal pour cette espèce sur l'île de Montréal le long de la rivière à l'Orme (superficie : environ 70 hectares)



Son habitat hivernal est constitué des cédrières (très bon couvert) , des peuplements feuillus d'âge variés, de champs et de friches

Les cédrières sont des peuplements rares sur l'île de Montréal et constituent des refuges pour les rapaces et le cerf de Virginie



Cédrières

La bétulaie jaune, un peuplement unique à Montréal



Bétulaie jaune

Embouchure de la rivière dominé par de grands marécages de la plaine inondable



Très grande biodiversité



Habitats de reproduction

Amphibiens

Reptiles

Oiseaux

Poissons



Nidification du canard branchu

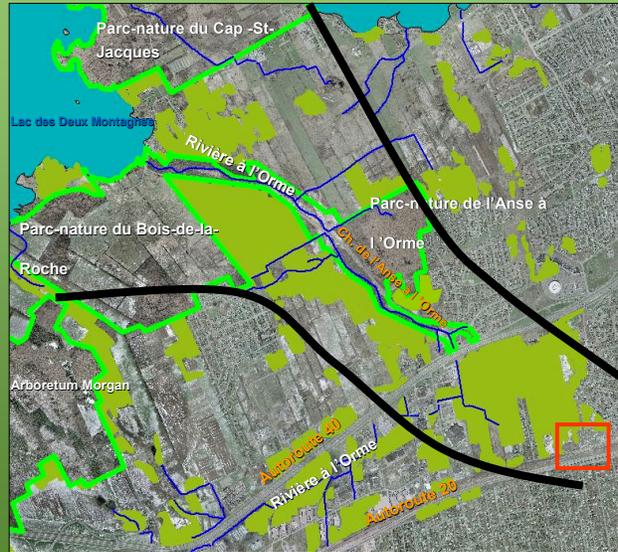
3

Consolider les limites des parcs-nature de l'Anse-à-l'Orme et du parc agricole du Bois-de-la-Roche par la conservation de milieux naturels de grand intérêt écologique sur leur périmètre



4

Créer un corridor récréatif de la gare Beaugrepaire jusqu'au parc-nature du Cap-Saint-Jacques et au parc agricole du Bois-de-la-Roche



Bois

Gare Beaugrepaire

